



Sommaire

Animations

- Repas des aînés
- Repas brésilien au restaurant scolaire

Cérémonie

- Ste Barbe

CME

- Visite à l'hôpital Les Marthurins
- Plantation de la Place St Philbert

Dossier

- Lancement d'une souscription publique pour le rapatriement des halles

Travaux

- Rapatriement des halles
- Aménagement de la Place des 3 Alexandre

Fleurissement

- Inscription au concours des Villes et Villages fleuris
- Elaboration d'un Plan Vert



Les jeunes conseillers municipaux en pleine plantation de la Place St Philbert

Sevrérins, Sevrérines,

Notre conseil municipal des jeunes est très actif. Après avoir travaillé à l'élaboration du projet d'aménagement de la Place St Philbert en collaboration avec les services de la ville, ils viennent de participer aux plantations, ce qui permet de les sensibiliser à l'embellissement de notre cité et au respect de la nature et de l'environnement.

Autre initiative en matière de sécurité, nos jeunes conseillers ont choisi des panneaux appelant à respecter les enfants dans les rues aux abords des lieux fréquentés par eux.

Mais la participation des jeunes conseillers municipaux à la vie de la cité ne s'arrête pas là. Ils ont en effet pris part à la cérémonie de la Ste Barbe, et ont organisé une sympathique rencontre avec nos anciens de la maison de retraite.

Bien sûr, nous continuons à les encourager...

Le Maire, Christian Thibaud.

L'Aluette Info Magazine bimensuel

Directeur publication :

Christian Thibaud

Conception :

Service communication

Nombre d'exemplaires : 2200

Impression :

Imprimerie du Marais

87 Route de la Roche

85230 Beauvoir sur Mer

Phototèque :

Services municipaux

Mairie de Beauvoir :

Place de l'Hotel de Ville -BP 46

85230 Beauvoir sur Mer

Tél : 02 51 68 70 32

Fax : 02 51 68 03 56

Site internet :

www.mairie-beauvoirsurmer.fr





Monsieur le Maire sert l'apéritif



Les anciens à l'honneur

Le traditionnel repas des aînés offert chaque année par la collectivité et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) à tous les belvériers âgés de 72 ans et plus a eu lieu le jeudi 13 Janvier 2011.

Les anciens avaient le choix entre un repas convivial servi par les élus et les agents de la commune, et un colis garni reçu à domicile. Leur choix s'est porté majoritairement vers la convivialité.

En effet, la salle polyvalente a affiché complet avec un peu plus de 280 personnes présentes, venues déguster un repas préparé par le traiteur M. Durand, et guincher sur les airs d'Enzo et Nicole, animateurs engagés par le CCAS.

Cette journée est également l'occasion pour Christian THIBAUD, Maire et Président du CCAS, de présenter ses vœux aux aînés de Beauvoir, et de partager un moment convivial avec eux.

Repas brésilien au restaurant scolaire

Régulièrement, le cuisinier de la Société Breizh restauration, en collaboration avec le personnel municipal, mijote aux enfants déjeunant au restaurant scolaire des petits plats venus d'ailleurs. Objectif : la découverte de nouvelles saveurs.

Les enfants se sont envolés à destination du Brésil le jeudi 20 Janvier dernier, avec au menu : salade samba, à base de carottes rapées, maïs et coeur de palmier, xinxim de volaille et son riz coloré aux haricots rouges, fromage blanc et ananas frais. De quoi se mettre l'eau à la bouche !



Une cérémonie de la Sainte Barbe riche en émotions



La traditionnelle cérémonie de la Saint Barbe a eu lieu le samedi 15 Janvier au centre de secours de Beauvoir sur Mer.

La cérémonie a débuté par un hommages au monument aux morts, par les sapeurs-pompiers, en présence des 4 Maires du canton et du Maire de La Barre de Monts, des jeunes conseillers municipaux, du conseiller général, et des représentants de la gendarmerie.

Par la suite au centre de secours, l'adjudant chef Freddy Gaborit, a fait le bilan de l'année écoulée. Cette année, les sapeurs pompiers locaux ont été une fois de plus énormément sollicités, en effectuant 553 interventions,

dont 223 sur le secteur de Beauvoir sur Mer. A cela s'est ajouté le phénomène Xynthia qui a représenté à lui seul 1800 heures d'intervention.

Le Service département d'incendie et de secours (SDIS) a mis, pour la première fois, à disposition du centre de secours de Beauvoir des renforts saisonniers. La municipalité a, de son côté, financé les repas pour les deux renforts du SDIS, et a recruté pour la saison trois sapeurs pompiers volontaires aux services techniques. Ainsi le centre de secours bénéficiait de personnels disponibles en journée.

Deux sapeurs pompiers volontaires sont venus gonfler les effectifs du centre de secours en Novembre 2010.

Au cours de la cérémonie, trois sapeurs pompiers ont été honorés de la médaille d'honneur, échelon argent pour vingt ans de service : Stéphane Maindron, Jean-Michel Tessier et Freddy Gaborit. Mickaël Foucher, second du chef de centre est passé adjudant et Romain Talneau, caporal chef. Par ailleurs, six sapeurs ont été titularisés : Sébastien Delapré, Baptiste Bernard, Benoit Biron, Alexandre Texier, Cédric Thieblemont et Vincent Duret.

Ce fut aussi l'occasion de présenter le drapeau du centre de secours de Beauvoir.

Remises de la Fourragère aux sapeurs-pompiers de Beauvoir sur Mer



A l'occasion de la Saint Barbe, le colonnel MONTALETANG a remis aux sapeurs-pompiers la Fourragère, distinction nationale, symbole de reconnaissance pour leur dévouement lors de la tempête Xynthia.



Médaille de la ville de Beauvoir sur Mer

Remises de la médaille de la ville

Le colonnel MONTALETANG, et le capitaine ROY ont reçu la médaille de la ville de la main du Maire, Christian THIBAUD, en remerciement des services accomplis pour la commune.



Lancement d'une souscription publique pour le rapatriement des halles

Dans le cadre de l'opération de restauration et de rapatriement des anciennes halles sur la Place des 3 Alexandre, la commune de Beauvoir a sollicité La Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une souscription publique.

La Fondation du Patrimoine est un organisme qui a pour objectif de participer au sauvetage et à la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat en aidant la commune à rechercher des financements privés auprès du grand public et des entreprises.

Cette campagne de souscription lancée par la signature d'une convention de souscription avec La Fondation du Patrimoine le 26 Janvier 2011 a pour objectif de recueillir 5% du montant des travaux de restauration des anciennes halles, soit 15.679 €, et ce avant la réception du chantier prévue pour le mois de Juillet.



«Un dossier unique»

M. POMPIDOU, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine annonçait lors de la conférence de presse du 26 Janvier qu'en 10 ans d'existence, c'est la première fois que La Fondation connaissait un dossier de ce type. C'est donc avec un grand intérêt que la Fondation soutient la commune sur ce projet.

Ainsi, des bons de souscription sont disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et dans les différents commerces de Beauvoir.

Pour les particuliers, le don est déductible :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable
- de l'impôt sur la fortune, à hauteur de 75 % du don et dans la limite de 50.000 €

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Tour de France : préparation des animations

Lors du Conseil municipal du 24 Janvier 2011, il a été décidé la création d'une commission Tour de France, laquelle est composée de 10 conseillers municipaux ainsi que d'Anne-Flore Vrignaud, développeur culturel du canton de Beauvoir sur Mer.

Cette commission s'est déjà réunie par deux fois pour décider de la communication et des animations à mettre en place autour de cet évènement.

Parallèlement, de nombreuses réunions de travail ont lieu avec le Conseil général de la Vendée, l'association organisatrice du Tour (ASO) et les différents partenaires pour définir les feuilles de route relatives à la sécurité, à la communication et aux animations.

Traitement des déchets

La Communauté de Communes du Marais Breton Nord a décidé de lancer une étude de faisabilité portant sur la modification du mode de financement du service public d'enlèvement des ordures ménagères et sur la mise en place éventuelle d'une Redevance incitative (RI).

Le conseil communautaire a en effet considéré que la RI était un facteur d'équité, puisque chaque usager acquitte une redevance proportionnelle au volume de déchets ménagers qu'il produit, et un moyen de réduire le volume de déchets ménagers.

C'est le temps de l'information, sans a priori ni idée préconçue, sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. C'est dans ce cadre que s'inscrit la visite à Vallet, qui sera suivie d'une seconde visite à la Communauté de Communes de Moine et Sèvre.

Ces visites vont permettre aux élus de se rendre compte de la mise en oeuvre de la Redevance incitative sur d'autres territoires.

La RI : qu'est-ce que c'est ?

Cette redevance aussi appelée Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) remplacera la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La base de calcul de la REOM est directement liée à la production de déchets, selon le principe «pollueur-payeur». Moins l'usager produit de déchets, moins la redevance est élevée.

La décision finale de mise en oeuvre de la redevance devrait intervenir à la fin de l'année 2011.

Conseil Municipal des Enfants

Quand les jeunes rencontrent les anciens : un sympathique mélange des générations !

La commission Vie sociale du Conseil Municipal des Enfants a organisé une sortie à l'hôpital local Les Mathurins le mercredi 26 Janvier dernier.

Nos jeunes conseillers ont, à cette occasion, fait quelques parties de loto avec les anciens, qui ont beaucoup apprécié cette joyeuse visite.

Ce genre de sortie apprend beaucoup aux enfants sur les thèmes de la vieillesse et de la dépendance. Des affinités se créent entre les jeunes et les résidents de l'hôpital local.

«On se quitte pour aujourd'hui, mais nous reviendrons pour une crêpe partie !» ont promis quelques enfants du CME.



Participation du CME aux plantations de la Place St Philbert



Dernières minutes

Portes-Ouvertes dans les centres de tri des emballages, sur inscription

Le samedi 2 avril et le mercredi 6 avril 2011, dans le cadre de la Semaine du développement durable, les centres de tri de Trivalis ouvrent leurs portes au public. Les habitants sont invités à découvrir à Givrand, La Roche-sur-Yon, Mouzeuil-Saint-Martin et Saint-Prouant comment leurs emballages sont triés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage.

Pour s'inscrire à ces visites gratuites, il suffit de se rendre sur le site Internet www.trivalis.fr. Vous accéderez à partir du 17 février à un espace d'inscription où vous pourrez sélectionner le centre de tri, le jour puis l'horaire qui vous convient. Des visites sont organisées toutes les heures de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. De plus, vous pourrez mettre à profit le co-voiturage.

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 02 51 451 470.



Dans le cadre de l'aménagement de la Place St Philbert, les élus ont souhaité associer nos jeunes conseillers à l'aménagement paysager du site.

Initialement prévue en Novembre dernier mais repoussée à cause du froid, la plantation de la Place St Philbert a eu lieu le 2 Mars dernier.

Avec un enthousiasme non dissimulé, les jeunes conseillers ont planté toutes sortes de vivaces, graminées et arbustes.

Aménagement des entrées d'agglomération : les priorités sont votées

Lors de sa séance du 24 Janvier 2011, le Conseil municipal a validé le dossier soumis à l'accord du Conseil Général de la Vendée relatif à l'aménagement des quatre entrées d'agglomération de la commune.

L'aménagement de ces quatre entrées d'agglomération représente un coût très important (341.310,00 € pour la Route des Sables, 265.290,00 € pour la Route du Gois, 329.215,00 € pour la Route de Nantes, et 833.745,00 € pour la Route de la Roche), c'est pourquoi les travaux d'aménagement sont fractionnés en séquences, et seront réalisés sur quatre années.

Ainsi, pour l'année 2011, les travaux d'aménagement considérés comme prioritaires par le conseil municipal sont :

- Route des Sables : de l'entrée d'agglomération au Chemin des Coquelicots, pour un montant de 171.500,00 €
- Route de la Roche : de l'avenue des Moulins au Rond Point d'Intermarché, pour un montant de 165.000,00 €
- Route du Gois : de l'entrée d'agglomération au lotissement Les Bourrines, pour un montant de 95.000,00 €
- Route de Nantes : le carrefour avec la Rue de la Taillée, pour un montant de 64.300,00 €

Visites de salles polyvalentes



Monique Mandin, Anne-Marie Leroy, Patrick Fleury, Monsieur le Maire, Peter André, et Denis Tesson visitent les cuisines de la salle polyvalente de Mouchamps

Monsieur le Maire l'avait annoncé lors de la cérémonie des vœux du Maire de 2010, un projet de création d'une nouvelle salle polyvalente est en cours d'élaboration.

Suite au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage lancé en 2010, c'est la société Vendée Expansion qui accompagne la commune dans la définition du programme de ce nouvel équipement sur le site du complexe sportif actuel.

La municipalité projette d'y accueillir des spectacles, des manifestations organisées par la commune ou par les associations locales.

Afin de recenser au mieux les besoins des futurs utilisateurs, une rencontre avec les associations de Beauvoir a été organisée, et les élus et les agents municipaux concernés ont, le 31 Janvier dernier, visité les salles polyvalentes de Soullans, de St Hilaire de Loulay et de Mouchamps.

Du neuf au complexe sportif

Après plusieurs mois de travaux nécessaires à sa restauration, la salle de tennis est prête à l'emploi depuis le 17 Janvier dernier.

Petit à petit, les associations reprennent leurs habitudes au sein des salles de tennis, de danse et du dojo refaites à neuf.



«Pensez à nous, roulez tout doux»

A l'initiative du Conseil municipal des enfants 2009-2010, de nouveaux panneaux de prévention sont apparus dans les rues de Beauvoir aux abords des écoles et du complexe sportif.

Dotés d'un visuel amusant choisi par les jeunes conseillers, ces panneaux ont pour objectif de sensibiliser les automobilistes dans ces lieux très fréquentés par les enfants.



Bien que le rapatriement des halles et le réaménagement de la Place des Trois Alexandre se fassent dans le même temps, il s'agit de deux projets bien distincts, avec des financements différents.

Réinstallation des anciennes halles

Coût de l'opération : 313.596 € HT

L'entreprise FAVREAU de St Gilles Croix de Vie a achevé la déconstruction des halles sur le site de Bouin, celles-ci devraient bientôt apparaître sur la Place des 3 Alexandre. De style Eiffel, elles redeviendront une pièce maîtresse du patrimoine belvéridien.

Réaménagement de la Place des 3 Alexandre

Coût de l'opération : 521.090,25 € HT
Surface aménagée : 7.000 m² environ

Commencés début Janvier 2011, les travaux de réaménagement de l'ancienne Place du Rex commencent à prendre forme ! On distingue déjà les futures places de parking, ainsi que le petit muret en pierres qui va venir séparer la partie parking de la partie route.

La municipalité a tenu à ce que soient sauvegardés plusieurs arbres repères existants sur l'ancienne partie enherbée de la Place des 3 Alexandre, ce qui permettra d'agrémenter le site en espaces verts.



La commune de retour sur la route de la 3^e fleur

Après l'obtention de la 2^{ème} fleur en 2008, la commune s'inscrit au concours des Villes et Villages fleuris qui aura lieu en Juin 2011 pour, on l'espère, l'attribution d'une 3^{ème} fleur.

La valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des belvérons sont des volontés bien affichées de la municipalité. Cela passe par des aménagements de voirie, mais aussi par le fleurissement de différents espaces stratégiques de la commune.

Avec l'arrivée du printemps, les agents du service espaces verts sont sur le pied de guerre. Ces derniers ont d'ores et déjà définis une charte

chromatique pour l'année 2011 : les massifs seront cet été habillés de jaune et de bleu.

Pour une harmonie visuelle du fleurissement de notre commune, la municipalité encourage les belvérons à utiliser les couleurs de la charte chromatique dans leurs aménagements fleuris.

Cette année, Beauvoir sera tout de bleu et jaune vêtue, sur le thème du Tour de France !

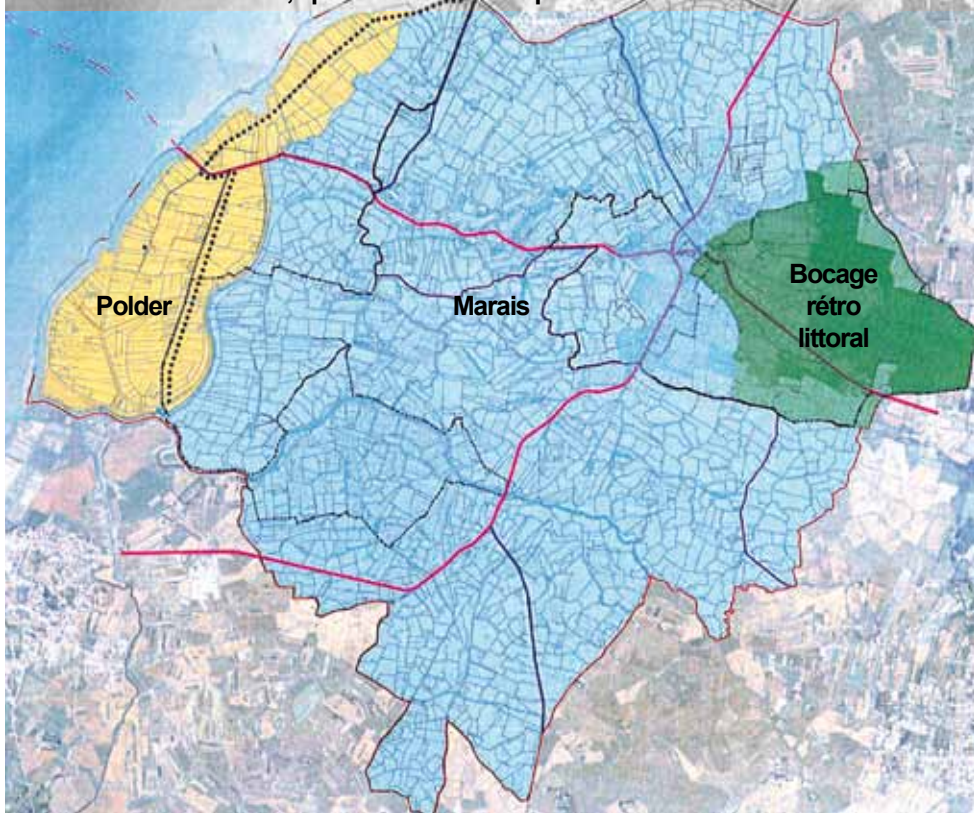


Tous ensemble,
en route pour la 3^{ème} fleur !

Notre ville a besoin de vos talents,
fleurissons-la !



Elaborer le Plan Vert a permis d'identifier plusieurs unités paysagères existantes sur le territoire, qu'il convient d'exploiter et de mettre en valeur.



La recherche de la 3^{ème} fleur, la mise en place d'un Plan Vert... s'inscrivent dans un cadre plus large de volonté d'embellissement du territoire, et d'amélioration du cadre de vie des belvérons.

Plan Vert

Une vraie réflexion paysagère

La réalisation du Plan Vert en collaboration avec le cabinet Mouneron-Petit de La Mothe Achard est une des actions pour laquelle la commune de Beauvoir sur Mer s'est engagée dans le cadre du Contrat Environnement Littoral.

La diversité naturelle des essences végétales réparties sur notre territoire nous confère un potentiel paysager très riche. Lors de l'étude, trois chartes paysagères correspondant à trois unités paysagères de référence se sont distinguées :

- La charte paysagère du bocage rétro littoral
- La charte paysagère du marais
- La charte paysagère des polders

Ces chartes paysagères sont des documents dont les lotisseurs privés devront désormais tenir compte dans leurs projets d'aménagement, elles seront probablement citées au Plan d'Occupation des Sols lors de sa prochaine modification.